



**Allocution
du Secrétaire général parlementaire
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,
M. Jacques Krabal**

Institut International de la Francophonie

Lyon

18 juin 2018

Excellences,

Monsieur le directeur (Olivier Garro),

Monsieur le fondateur de l'Association Internationale des Régions Francophones (Thierry Cornillet),

Mesdames et Messieurs les élus, les diplomates, les administrateurs, les experts,

Chers professeurs et étudiants,

Chers amis francophones

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en premier lieu, de saluer l'engagement total de votre directeur, M. Olivier Garro, que j'ai eu le plaisir de recevoir à l'Assemblée nationale au mois de mai avec une délégation du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie. J'ai apprécié votre contact simple mais aussi la profondeur de votre réflexion et analyse sur la Francophonie et le monde. J'y reviendrai dans mes propos.

Oui, M. Garro, avec votre équipe, vous faites un travail remarquable pour faire rayonner l'Institut International pour la Francophonie en France et dans le monde. Vous vous inscrivez parfaitement dans le sillage du recteur Michel Guillou, dont je salue la mémoire.

*

Merci de me permettre de m'exprimer, ici, devant vous à l'occasion de cette université d'été, un espace de formation et de réflexions.

En ce 18 juin... A défaut de lancer « un appel de Lyon pour la francophonie », j'aimerais néanmoins partager ma vision de Secrétaire général parlementaire de la Francophonie : une vision plus politique qu'académique mais qui, je l'espère, apportera un éclairage complémentaire à cette université d'été.

En effet, aux côtés de l'Organisation internationale de la Francophonie, se trouve un organe de coopération interparlementaire reconnu : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'APF. J'ai l'honneur d'être Secrétaire général parlementaire de cette association internationale qui regroupe 83 sections, ce qui en fait l'une des plus importantes assemblées interparlementaires du monde.

* *

La francophonie a besoin des parlementaires pour représenter les peuples et ancrer son action dans les Etats et bien évidemment les territoires. D'où la pertinence du thème retenu cette année par ZIF pour cette formation d'été : « francophonie et décentralisation. Rayonnement et attractivité des territoires ».

* * *

La décentralisation n'est pas un mot d'ordre théorique qu'il suffit de répéter de façon incantatoire, en sautant sur sa chaise comme un cabri (vous me pardonnerez cette référence gaullienne, mais nous sommes le 18 juin, je vous le disais...). Non, **la décentralisation est un véritable projet de société : culturel et politique.**

Elle permet, quand elle est bien réalisée et qu'elle s'accompagne des moyens adéquats pour sa mise en œuvre (notamment de recettes fiscales dédiées), de rapprocher la démocratie des citoyens, selon un principe de subsidiarité bien connu.

Il s'agit, notamment en Afrique, continent immense, de permettre aux citoyens, qui sont souvent éloignés des pouvoirs centraux, de se réapproprier le pouvoir local.

Mais derrière la nécessité de donner du pouvoir, des compétences aux collectivités territoriales, ce que de nombreux pays affichent dans leur programme électoral, cette orientation doit être accompagnée des moyens financiers pour permettre de mieux répondre aux attentes des populations. La décentralisation est un outil politique et culturel pour prendre en compte la diversité territoriale linguistique. Elle est donc une perspective d'amélioration de la gouvernance plus partagée et plus démocratique. La décentralisation c'est aussi consolider l'Etat régalien et son unité républicaine.

Mais si l'action locale est importante, il faut savoir prendre de la hauteur et voir plus loin que son clocher. Toutes les décisions locales, nationales, européennes et internationales doivent converger à mon sens vers un même but : le bien commun, la préservation environnementale, l'épanouissement de tous dans la liberté, l'égalité et la fraternité.

Comme vous, ici à Lyon, je suis amené à faire mien ce précepte que vous connaissez bien, ici, à Lyon : « **penser global et agir local** ».

En 6 mois de responsabilités en tant que Secrétaire général parlementaire de l'APF, cela a été mon orientation. Des actions concrètes ont été engagées.

- **A Rome**, nous avons ouvert la voie à une coopération future avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au service d'une agriculture durable pourvoyeuse de nombreux emplois pour les familles, notamment en Afrique et faire reculer la faim et la misère.

- **Au Cap Vert**, nous avons confirmé la mobilisation de l'APF en faveur des parlements du G5 Sahel dans leurs démarches avec les bailleurs de fonds pour lutter contre le terrorisme mais sans oublier la question du développement.

- **A Bucarest**, a été lancée une nouvelle dynamique pour le français et le plurilinguisme dans les instances européennes. J'en ai fait l'une des priorités de l'APF et je sais pouvoir compter sur l'engagement sans faille du député européen Thierry Cornillet.

- **A Lyon**, lors du colloque organisé par Regards de femmes, j'ai affirmé que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie **s'engagera pleinement pour aider à la résolution du problème des enfants sans identités**. Ils seraient au bas mot 230 millions dans le monde, dont un grand nombre en Afrique subsaharienne.

Au-delà de ces actions en cours, j'entends mettre aussi sous les projecteurs un certain nombre d'enjeux qui me paraissent cruciaux pour l'avenir de la francophonie.

D'une part, j'ai la ferme volonté d'impulser une dynamique nouvelle à l'APF pour en faire une institution encore plus pragmatique, concrète et ambitieuse, en parfaite **adéquation avec les attentes de la société**.

Au-delà de son cœur d'actions traditionnelles qui consistent à renforcer les compétences des élus et des fonctionnaires parlementaires, à échanger des bonnes pratiques, à voter des résolutions et des déclarations pour influencer parlements et gouvernements, l'APF a le potentiel de devenir l'un des acteurs de la francophonie institutionnelle pour la paix, la promotion de la démocratie et du droit mais aussi un catalyseur pour le développement économique. Le nouveau cadre stratégique de l'APF que je proposerai aura pour finalité de soutenir **trois priorités** :

1. Le développement d'un espace culturel, innovant, dynamique ;
2. Le développement d'un espace économique inclusif et durable ;
3. Le renforcement de la démocratie et des droits.

Notre maison commune demande à être rénovée. Le Sommet d'Erevan permettra d'engager un processus de modernisation qui nous conduira, en 2020, pour le jubilé de l'ACCT devenue OIF - à des changements nécessaires auxquels nous devons tous réfléchir dès à présent.

2018 est une année charnière. Je pense comme vous que **le paradigme senghorien** - qui constitue le socle linguistique, culturel, politique et humaniste de la francophonie -, est une fondation nécessaire mais pas suffisante. Comme vous nous incitez à le faire dans le dernier numéro de *Perspective francophone*, il convient de penser à « **un nouveau paradigme qui réunisse peuples et gouvernements autour d'un penser ensemble francophone pour agir en commun** ».

Il nous faut orienter collectivement notre regard à travers **un nouveau prisme, celui des attentes des sociétés**, « des individus, des communautés, des organisations privées » qui font vivre la francophonie, en inventant un multilatéralisme plus inclusif et efficace.

Face à des défis nombreux, nous n'arriverons à apporter des réponses intelligentes qu'en mutualisant nos réflexions et nos moyens.

Il m'apparaît nécessaire de renforcer encore davantage le lien, le contact, le partenariat, entre l'Université Lyon 3 - 2IF, l'Agence universitaire de la francophonie et l'APF pour **faire évoluer la francophonie**. Nous connaissons les chantiers prioritaires. Nous avons les mêmes préoccupations et sommes donc liés par un destin commun.

L'éducation *du* et *en* français, en complémentarité avec les langues maternelles et nationales, passe par un effort important - peut-être même inédit - de formation des professeurs au niveau primaire, secondaire et universitaire. Les universités francophones doivent prendre part à cet effort inédit.

Nous pouvons développer ensemble une offre francophone d'outils pédagogiques : bibliothèques numériques, manuels scolaires, cours en ligne ouverts et massifs (CLOM en français, MOOC en anglais) afin de répondre à un double problème : le manque d'enseignants et l'accessibilité du savoir aux personnes qui ne peuvent se déplacer.

A cet égard, je veux saluer le rôle d'impulsion de ZIF et du Réseau international des Chaires Senghor qui ont élaboré le **CLOM « francophonie : essence culturelle, nécessité politique »** qui compte déjà 4650 inscrits dans 120 pays. L'AUF innove également avec, par exemple, son **module de formation « Pépite »** (pépite pour *Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat*) qui génère chez les jeunes une véritable appétence pour la création d'entreprises.

Dans de nombreuses universités, en particulier en Afrique, le lien entre la formation et l'emploi doit être reconstruit. Cela passe notamment par la mise en place d'incubateurs universitaires capables de dynamiser l'entrepreneuriat des jeunes.

L'objectif est de concilier la transmission de connaissances, de compétences mais aussi de valeurs, à grande échelle, avec le développement de l'entrepreneuriat individuel et collectif, qui commencerait dès l'université.

Certes, la francophonie présente un **potentiel de croissance démographique fort**, mais cette croissance doit s'accompagner de développement, d'infrastructures traditionnelles et innovantes (routières, électriques et énergies renouvelables, portuaires et aéroportuaires sans oublier l'adduction d'eau potable) et de politiques de redistribution des gains de la croissance. Ce développement doit profiter à tous, aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis et profiter aux populations locales.

Mais au-delà de ces enjeux importants, il en est un qui me semble essentiel. Il s'agit de l'Etat civil. Comme vous le savez, sans état civil, il est difficile d'obtenir un diplôme, d'ouvrir un compte en banque ou un commerce, de se soigner, d'avoir une vie normale.

Les fichiers d'Etat civil sont à la base de tout, de l'identité, de la démocratie, de l'économie. Il faut prendre à bras le corps ce problème, identifié depuis plusieurs années par l'ONU, les ONG, les réseaux de femmes... Ce problème est intimement lié à l'exercice de la démocratie, au droit de vote et à la citoyenneté. L'APF est donc légitime à s'en saisir. Mais vous l'êtes également ! Nous pouvons tous conjuguer nos moyens et nos volontés. Comme l'aurait dit Hannah Arendt, ces enfants « Sans-Etat », ont le « droit d'avoir des droits » ! Aidons-les.

Il existe une communauté d'intérêt entre les régions, les universités et les parlements francophones à coopérer. **L'AUF, l'Université Senghor, ZIF et l'AIRF pourraient proposer une formation juridique, en ligne et présentielle, pour la mise en place à grande échelle de registres d'état civil, élément clef du droit et de la citoyenneté.** Cela aurait un impact très fort dans le monde francophone.

Dans le même esprit, lorsque l'APF engage des moyens pour former des élus ou des administrateurs parlementaires, lorsqu'elle équipe des parlements pour les moderniser grâce au numérique, elle doit se tourner en priorité vers ses partenaires francophones, notamment l'AUF.

L'industrie culturelle est un vecteur essentiel pour la Francophonie qui plus est, dans la zone Afrique. Tout comme la Francophonie Economique, numérique en lien avec le tourisme que vous devez aider à mieux structurer pour répondre aux menaces de la mondialisation marchande. Comme vous, notre objectif est d'aboutir à une Francophonie des territoires, des entrepreneurs, des artistes et donc de celle des peuples. Voilà une autre feuille route que je souhaite emprunter avec vous, étudiants, universitaires et chercheurs. C'est aussi ce que je voulais vous dire, ici, à Lyon.

Au-delà de ces partenariats dans les domaines économiques, du Droit de la démocratie, du développement de notre langue, vous êtes au cœur de la Francophonie. Nous avons besoin de vous pour réfléchir et faire évoluer cette idée de Francophonie. Nous sommes convaincus que son fonctionnement futur devra s'appuyer sur un nouveau cadre de pensées, sur de nouvelles formes d'actions et de gouvernance.

Vous débattiez à l'intérieur de votre laboratoire d'idées sur les problématiques clés pour l'avenir de la Francophonie. Nous, parlementaires, sommes disponibles, ce qui est en commun entre les peuples et institutions francophones et nous partageons cette nécessité d'aider à l'émergence d'un espace culturel commun pouvant servir de lieu d'échanges, de créations et d'innovations.

Je voudrais, pour terminer, Mesdames et Messieurs, vous dire ce que représente pour moi la langue française. J'aimerais vous l'exprimer avec le cœur, parce que je viens d'un coin de France où l'encre de Jean de LaFontaine, de Racine et d'Alexandre Dumas féconda ma terre natale, cette terre de lettres, de poésie, de fables et d'esprit sans oublier le château royal François 1^{er} que le Président de la République a décidé de rénover et d'en faire un laboratoire de la langue Française et une villa Médicis des arts et de la culture. Comme je vous l'ai proposé, ce château emblématique de la naissance des droits avec les ordonnances de 1539 puisse vous être ouvert pour l'organisation de votre université d'été.

D'autant plus que j'ai cru comprendre que vous êtes mandaté par le Président de la République pour créer un dictionnaire francophone collaboratif qui est là encore la reconnaissance des travaux que vous menez.

Cette encyclopédie qui, je l'espère, sera « rabelaisienne » par l'enrichissement des mots qu'elle offrira, tissera aussi un lien entre tous les locuteurs du français. Elle renforcera le sentiment d'appartenance à un ensemble plus vaste que leurs Etats et que leurs régions d'origine.

Ainsi, parler, lire, écrire en français est un atout et une opportunité : celle de disposer, au sein même de notre identité, d'une passerelle vers la diversité culturelle.

La francophonie est un pont dans nos esprits, sachant, comme le mentionne l'Acte constitutif de l'UNESCO que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

La force de l'Institut international de la Francophonie et de l'Université Lyon 3 est de proposer une vue globale sur le vivre ensemble dans la francophonie. Vous êtes, pour paraphraser Bergson, des femmes et des hommes de pensée qui pensez pour l'action ! Et qui plus est, en faisant le lien entre nos territoires et l'universel !

Je voudrai reprendre à mon compte, une de vos réflexions : « **Ce travail n'est pas un aboutissement. Ce n'est en définitive que le début d'un dialogue que nous voulons constructif pour pouvoir continuer à vivre ensemble dans un monde de valeurs que nous partageons** ». Ce sont vos mots que je reprends et que je fais mien. Oui je suis convaincu que votre Institut et l'APF ont un rôle déterminant pour apporter d'autres perspectives à la Francophonie pour un monde plus juste, de fraternité et de paix.

Vivent l'Institut international pour la Francophonie et l'Université Jean Moulin Lyon 3 !

Vive la francophonie ! Merci à tous !